



académie  
Bordeaux



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Dordogne

# L'ÉDUCATION NATIONALE

RENTREE 2015  
DANS LE 1ER DEGRE  
EN DORDOGNE

17 AVRIL 2015

COMITE TECHNIQUE SPECIAL DEPARTEMENTAL  
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ÉDUCATION NATIONALE

## Une politique claire

La préparation de la rentrée scolaire s'inscrit dans le cadre de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République.

### ☑ Priorité donnée au premier degré

De **nouveaux moyens académiques** sont consacrés à la couverture des besoins liés à l'augmentation des effectifs d'élèves, à l'amélioration du dispositif de décharge des directeurs d'écoles, à la mise en œuvre du plan pour l'éducation prioritaire et à la création d'une unité d'enseignement en maternelle par académie pour les enfants autistes.

#### ⇒ En Dordogne :

- *la baisse démographique régulière depuis 6 ans, et notamment de 253 élèves à la rentrée 2015, aurait pu impliquer la suppression d'une vingtaine de postes.*
- *en réalité, 7 postes seront retirés du département pour être redéployés dans d'autres départements. Cette dotation a été établie sur la base de la démographie et sur la réalité du territoire et de sa population.*
- *le nombre d'enseignants par élèves sera en augmentation par rapport à 2014.*

La mise en place de **deux dispositifs innovants** se poursuivra au cours de la prochaine année scolaire pour permettre la réussite de chaque et de tous les élèves : plus de maîtres que de classe et la scolarisation des moins de 3 ans.

#### ⇒ En Dordogne :

- *11 dispositifs plus de maîtres que de classe depuis 2014*
- *ouverture d'un 12<sup>ème</sup> poste à la rentrée 2015*
- *création d'un mi-temps pour un chargé de mission départemental afin de coordonner ces dispositifs et d'impulser des actions innovantes*

Une attention particulière est réservée au numérique, dans le cadre de la **généralisation du numérique à l'école** souhaitée par le Président de la République. L'engagement d'accompagner les collectivités locales et la nécessité de développer une approche pédagogique dans l'usage du numérique impliquent la création d'un demi-support au niveau départemental.

### ☑ Priorité donnée à la formation des enseignants

La formation doit permettre à chaque enseignant d'exercer son métier dans les meilleures conditions, de développer ses connaissances et compétences professionnelles acquises dès les stages destinés aux étudiants en masters et de les enrichir grâce à la formation tout au long de la vie.

Pour la rentrée 2015, les professeurs des écoles stagiaires continueront à exercer à mi-temps en classe, l'autre mi-temps étant consacré à la formation

### ☑ Action volontariste de réduction des inégalités

☞ Une meilleure prise en charge de la difficulté scolaire et comportementale au travers du renforcement et de la lisibilité des **réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased)** :

- un rééquilibrage des postes au sein du département,
- un renforcement des moyens par la création de deux supports supplémentaires (option E et psychologue scolaire)

☞ Des réponses nouvelles pour les élèves à besoins éducatifs particuliers au travers :

- de la création d'une **unité d'enseignement pour les enfants autistes** à l'école maternelle Pauline Kergomard à BERGERAC.
  - D'une réflexion autour de la **prise en charge des enfants du voyage** à MARSAC SUR LISLE et la mise en place d'un conseiller pédagogique départemental chargé de mission à mi-temps « Enfants issus de Familles Itinérantes et de Voyageurs »
  - De l'accompagnement des **élèves malades** par des moyens complémentaires donnés en **hôpital de jour** à Bergerac et à Périgueux
- ⇒ Un suivi des réseaux sortants de l'éducation prioritaire avec un demi-support consacré à une expérimentation des parcours des élèves à Beaumont et à Lalinde
- ⇒ Le renforcement de la **continuité du service public d'éducation**, avec la création de 10 postes supplémentaires pour le remplacement des enseignants

## Une démarche et une méthode transparente

**Avant toute décision, l'objectif est de croiser les données et de partager les analyses.**

Tous les acteurs (IEN et directeurs d'école, maires, parents...) sont amenés à participer aux travaux préparatoires selon un **calendrier précis** :

- 1- Disposer d'une base de travail fiable sur les effectifs (décembre)
- 2- Disposer d'éléments qualitatifs et de contexte local (janvier-février)
- 3- Affiner et actualiser les analyses (mars-avril) dans le cadre des échanges avec les élus, les parents d'élèves et les organisations syndicales (comité technique spécial départemental)

Compte tenu du nombre d'élèves du département (près de 31 000) et des 445 écoles, un **travail de qualité mérite du temps** pour se rapprocher au plus près de ce que sera la rentrée en septembre 2015. Le dialogue doit prendre en compte les différentes dimensions de la carte scolaire.

Chaque situation d'école a été examinée sur la base des **critères suivants** :

- organisation pédagogique ;
- élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- écoles situées en REP ou en politique de la ville, école scolarisant les enfants du voyage ;
- capacité d'accueil des locaux scolaires ;
- évolution du réseau scolaire (fusion, modification de RPI, regroupement d'école, etc.) et accompagnement d'une organisation en réseau scolaire

## Les décisions pour la rentrée 2015

**Sur la base des éléments qui précèdent, les modifications suivantes interviendront :**

### **Création d'emplois**

**Remplacement** : LAMONZIE MONTASTRUC primaire, LE BUISSON DE CADOUIN élémentaire, POMPORT primaire, PERIGUEUX Le Toulon élémentaire, SAINTE MARIE DE CHIGNAC primaire, HAUTEFORT élémentaire, MARCILLAC SAINT QUENTIN primaire, VITRAC élémentaire, SAINT LAURENT DES HOMMES primaire, TOCANE SAINT APRE élémentaire

**Plus de maîtres que de classes** : PIEGUT-PLUVIERS élémentaire

**Moyens à titre définitif** (moyens provisoires existants les années précédentes) : MARSAC SUR LISLE élémentaire H. Jacquement, BASSILLAC maternelle, MARSANEIX primaire, MENSIGNAC maternelle, TURSAC élémentaire

**Moyens provisoires reconduits à titre provisoire** : BERGERAC Suzanne Lacore maternelle, RPI CHAMPNIERS ET REILHAC PIEGUT PLUVIERS, RPI LA COQUILLE élémentaire et maternelle, EXCIDEUIL élémentaire, THIVIERS élémentaire, CHAMPCEVINEL maternelle, THENON élémentaire, TERRASSON élémentaire Jacques Prévert CLIS

**Ouvertures** : BERGERAC Jean Moulin élémentaire (blocage à l'ouverture), BERGERAC Les Vaures élémentaire (blocage à l'ouverture), BERGERAC Edmond Rostand maternelle, BERGERAC Edmond Rostand élémentaire, BRANTOME élémentaire (occitan), PERIGUEUX La Cité maternelle, PERIGUEUX Maurice Albe élémentaire

**Ouverture à titre provisoire** : **BOULAZAC** Yves Péron élémentaire, FAUX primaire, SAINT MARTIAL DE VALETTE primaire

**Postes spécifiques** : Hôpital de jour Bergerac (0,5), Hôpital de jour Périgueux (0,5), BERGERAC maternelle Pauline Kergomard - unité d'enseignement autisme, animateur numérique DSDEN (0,5), RIBERAC élémentaire - occitan (0,5), Chargé de mission « Enfants issus de Familles Itinérantes et de Voyageurs » et « plus de maîtres que de classes », expérimentation parcours des élèves Beaumont/Lalinde (0.5)

**RASED** : LAMONZIE SAINT MARTIN - psychologue scolaire (création), BRANTOME élémentaire – option G (transfert du poste de TRELISSAC élémentaire), PERIGUEUX André Davesne élémentaire – psychologue scolaire (transfert du poste de BRANTOME élémentaire), SAINT ASTIER élémentaire Mounet Sully – option E (transfert du poste de BASSILLAC élémentaire), MONTPON élémentaire – option E (création), BELVES élémentaire – psychologue scolaire (transfert du poste de LE BUGUE élémentaire)

## Retraits d'emplois

RPI 103 LA CHAPELLE FAUCHER / SAINT FRONT D'ALEMPS / SAINT PIERRE DE COLE, RPI 206 FOSSEMAGNE / LIMEYRAT / SAINT ANTOINE D'AUBEROCHE, RPI 304 LEGUILLAC DE CERCLES / VIEUX MAREUIL, RPI 314 CHAMPAGNE ET FONTAINE / CHERVAL / GOUT ROSSIGNOL, RPI 420 JOURNIAC / MAUZENS ET MIREMONT, RPI 421 CAPDROT / MONPAZIER, RPI 424 BEAUMONT élémentaire / BEAUMONT maternelle / SAINTE SABINE BORN, RPI 506 GAGEAC ET ROUILLAC / MONESTIER / RAZAC DE SAUSSIGNAC / SAUSSIGNAC, RPI 611 ABJAT SUR BANDIAT / CHAMPS ROMAIN / SAINT SAUD LACOUSSIERE, RPI 703 BEYNAC ET CAZENAC / VEZAC, BRANTOME élémentaire (transformation en poste fléché « occitan »), CHANCELADE maternelle, CHATEAU L'EVEQUE primaire, LA CHAPELLE GONAGUET primaire, LE BUISSON DE CADOUIN école de Cadouin, LEMBRAS primaire, MONTPON MENESTEROL primaire, MUSSIDAN élémentaire, NONTRON élémentaire Anatole France, PERIGUEUX maternelle Vésone, PORT SAINTE FOY ET PONCHAPT élémentaire, SARLAT LA CANEDA élémentaire Fernand Buisson, TRELISSAC élémentaire Marcel Fournier.

**Blocages à la fermeture** : RPI 612 SAINT FRONT LA RIVIERE / SAINT PARDOUX LA RIVIERE, RPI 705 CARLUX / CAZOULES / SIMEYROLS, RPI 717 PLAZAC / SAINT LEON SUR VEZERE, RPI 721 CENAC ET SAINT JULIEN / DOMME, BERGERAC maternelle Gambetta, LE FLEIX primaire, NOTRE DAME DE SANILHAC maternelle Les Cébrades, SIGOULES primaire

**RASED** : BASSILLAC élémentaire – option E (transfert vers SAINT ASTIER Mounet Sully élémentaire), TRELISSAC élémentaire – option G (transfert vers BRANTOME élémentaire), LE BUGUE élémentaire – psychologue scolaire (transfert vers BELVES élémentaire), BRANTOME élémentaire – psychologue scolaire (transfert vers PERIGUEUX André Davesne élémentaire)

**Autres** : BIONE MECS Direction, Réseaux de réussite scolaire Beaumont, Lalinde, Thiviers, MARSAC support enfants du voyage

---

*Pour plus d'informations :*  
<http://web.ac-bordeaux.fr/dsden24/>

---

*Contact presse :*  
Direction des services départementaux de l'Education nationale de la Dordogne  
20, rue Alfred de Musset  
CS 10013  
24 054 Périgueux cedex

05.53.02.84.51

---